

ENERGIES
DU SANTERRE



énergies du
santerre.fr

32 Faubourg de Bretagne
80200 PÉRONNE

www.energiesdusanterre.fr

FACTURE

DE CONTRAT DE FOURNITURE
D'ENERGIE ELECTRIQUE

N°240601-FR/ED0000052204

Du 22 février 2024

VOS REFERENCES A RAPPELER :

IA/E21000463 (23847)

☎Dépannage GRD : 09 726 750 13

23

DAVID 5

988 ROUTE DES LONNES
13870 ROGNONAS

Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°F/PC5000836 Tarif Tarif Professionnel DT Electricité Verte. (Fin de contrat : 30/04/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 25875397899597

Titulaire du contrat : DAVID 5

Situé : CH DU MAS DE RATON

SERRE

13160 CHATEAURENARD

Référence client : IA/E21000463

Mois de livraison : janvier 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	88,32	Euros
Consommation	212,16	Euros
Produit	12,51	Euros
Taxes	14,50	Euros

Total facture HT 327,49 Euros

Total TVA 50,88 Euros

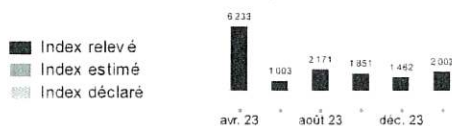
Total facture TTC 378,37 Euros

Montant prélevé le 11 mars 2024

378,37 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation



2

ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000463 | 240601 - ED0000052204 | 22/02/24 | 378,37 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 378,37 € le 11/03/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP813
IBAN : FR7611306000200695052300048
Titulaire : DAVID 5
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000654300001

X

Contrat n° 240601-FR/ED0000052204 / CHU DU MAS DE LAZON - (SANTERRE - 13160 CHATELAINRENAUD -)

COMPTEUR	Nouvel index		Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur		
N° 022176153165 (A14C4 15/90 Mono)					(kWh)
Heures Creuses	01/12/2023	Relève	5178	4827	1 351
Heures Pleines	01/12/2023	Relève	13746	12993	1 753
Heures Creuses	01/01/2024	Relève	5474	5178	1 286
Heures Pleines	01/01/2024	Relève	14348	13746	1 602

Abonnement	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
88,32 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/01/2024 au 29/02/2024	2 mois	44,16 /mois		88,32	Oui	5,50
(TR) Prime fixe (Euros/an)						

Consommation	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
212,16 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 02/11/2023 au 01/12/2023						
(TR) Consommation (€/kWh/an) Heures Pleines	753 kWh	0,11745 /kWh	88,44		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kWh/an) Heures Creuses	351 kWh	0,08195 /kWh	28,76		Oui	20,00
Du 02/12/2023 au 01/01/2024						
(TR) Consommation (€/kWh/an) Heures Pleines	602 kWh	0,11745 /kWh	70,70		Oui	20,00
(TR) Consommation (€/kWh/an) Heures Creuses	296 kWh	0,08195 /kWh	24,26		Oui	20,00

Prestations sur contrat	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
12,51 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 02/11/2023 au 01/12/2023						
Garanties de capacités C5	1 104 kWh	0,00625 /kWh	6,90		Non	20,00
Du 02/12/2023 au 01/01/2024						
Garanties de capacités C5	698 kWh	0,00625 /kWh	5,61		Non	20,00

Taxes sur conso.	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
2,00 € HT	Euros	Euros HT	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 02/11/2023 au 01/01/2024						
Contribution service public électricité	2 002 kWh	0,001 /kWh	2,00		Non	20,00

Taxes	Assiette	Taux	Montant	TVA
12,50 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
OTA	66,96	21,93	12,50	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	100,82	5,55	106,37
	20,00 %	226,67	45,33	272,00

PENALITE DE RECOURS

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Société Générale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.